

I BUT DU COURS

L'*Éthique à Nicomaque* est tenue aujourd'hui pour l'œuvre morale majeure d'Aristote (à côté de son *Protreptique*, de son *Éthique à Eudème*, et de la *Grande Éthique*, probablement apocryphe). Le Stagirite y développe une réflexion sur trois modes de vie possibles : la vie de plaisir, la vie pratique (politique) et la vie proprement philosophique (contemplative). Cette réflexion le mène à d'importantes considérations sur ce qui relie (ou pas) plaisir, sagacité (intelligence pratique) et contemplation. Si une vie dédiée au plaisir (une vie hédoniste) est clairement critiquée par Aristote (qui l'associe à une vie bestiale), le plaisir trouve en revanche sa place dans la vie morale (politique) et la vie contemplative. Quant au choix à faire relativement à ces deux dernières, l'*Éthique à Nicomaque* ne cesse aujourd'hui encore d'étonner son lecteur. En effet, après avoir consacré l'essentiel de son propos à convaincre de l'idéal d'un bonheur proprement moral (s'appuyant sur l'union des vertus morales et de la sagacité), Aristote développe (au livre X) l'idée d'un bonheur encore supérieur, non plus humain mais divin, résultat d'une activité strictement contemplative de l'âme. Si Aristote reconnaît que la vie contemplative doit aussi être une vie morale, quelle importance accorde-t-il réellement à la morale au sein d'une vie que ne motive plus désormais que la recherche de la vérité ? Quant à la vie morale, considérée en elle-même, doit-on penser qu'elle ne mobilise jamais les vertus intellectuelles supérieures ? Telles sont, parmi d'autres, les questions importantes que suscite la lecture de l'*Éthique à Nicomaque* et que le cours cherchera, autant que possible, à éclairer.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- Introduire l'étudiant à l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote.
- Maîtriser les raisonnements et les thèses importants de l'éthique aristotélicienne.

Objectifs d'habileté intellectuelle :

- Développer une approche éclairée et critique des textes anciens.
- Se familiariser à la lecture de la littérature secondaire relative à l'éthique aristotélicienne.

III CONTENU et CALENDRIER (le calendrier est provisoire)

1	Mercredi 13 janvier
	<i>Introduction + ÈàN I</i>
2	Mercredi 20 janvier
	<i>ÈàN I</i>
3	Mercredi 27 janvier
	<i>ÈàN II</i>
4	Mercredi 03 février
	<i>ÈàN III</i>
5	Mercredi 10 février
	<i>ÈàN IV</i>
6	Mercredi 17 février
	<i>ÈàN V</i>
7	Mercredi 24 février
	EXAMEN DE MI-SESSION
8	Mercredi 02 février
	<i>Semaine de lecture</i>
9	Mercredi 09 mars
	<i>ÈàN VI</i>
10	Mercredi 16 mars
	<i>ÈàN VI</i>
11	Mercredi 23 mars
	<i>ÈàN VII</i>
12	Mercredi 30 mars
	<i>ÈàN VIII</i>
13	Mercredi 06 avril
	<i>ÈàN IX</i>
14	Mercredi 13 avril
	<i>ÈàN X</i>
15	Mercredi 20 avril
	EXAMEN DE FIN DE SESSION

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

- Exposés par le professeur
- Discussions

V LECTURES

- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, traduction et présentation par Richard Bodéüs, Paris, GF Flammarion, 2004. **[cette traduction est à se procurer impérativement pour le cours]**

Une bibliographie sélective sera disponible sur le site du cours (accessible via le « Portail des cours » du site de l'Université Laval).

VI CRITÈRES ET MODES D'ÉVALUATION

1. Un examen écrit de mi-session, à livre fermé, sur les 6 premières leçons : 25% de la note finale (date : **mercredi 24 février 2016**)
2. Un examen écrit de fin de session, à livre fermé, sur les 6 dernières leçons : 25% de la note finale (date : **mercredi 20 avril 2016**)
3. Un travail long de 10 pages: 50% de la note finale (date : **samedi 30 avril 2016 à 22h**). ATTENTION, des points seront retirés en cas de retard (soustraction de 10% des points alloués au travail par jour de retard) ; en outre, aucun travail ne sera accepté au-delà du lundi 02 mai 2016. Enfin, il vous est demandé de remettre votre travail long **sous la forme d'une copie électronique** (en word, pas de PDF) via la boîte aux lettres électronique du site du cours (sur le « Portail des cours » du site de l'Université Laval).

N.b. Le sujet du travail écrit (10 pages, interligne 1.5, times new roman 12) est libre. La seule consigne est qu'il doit porter sur un aspect important de l'éthique d'Aristote (abordé ou non au cours).

Les critères généraux de l'évaluation sont :

1. La maîtrise (connaissance et compréhension) de la matière vue au cours
2. Le bon usage des lectures (littérature secondaire incluse)
3. La clarté, la rigueur, la pertinence de la pensée et de l'expression philosophiques
4. La qualité du français, orthographe, grammaire et syntaxe; des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir la *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

VII ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>